

Lucerne, le 29 décembre 2009

Communiqué de presse

Caritas réclame une décennie de lutte contre la pauvreté en Suisse

Réduire de moitié la pauvreté

D'après les estimations de Caritas, une personne sur dix en Suisse se trouve en situation de pauvreté. Au niveau politique, il est urgent de prendre les mesures nécessaires. L'œuvre d'entraide demande une décennie de lutte contre la pauvreté. De 2010 à 2020, le nombre de personnes en situation de pauvreté en Suisse doit être réduit de moitié. Caritas a présenté en conséquence un plan d'action.

La Déclaration de Caritas «Réduisons de moitié la pauvreté!» n'est pas seulement soutenue par tous les évêques suisses mais aussi signée par de nombreuses autres organisations sociales. On compte notamment parmi elles, la Ligue suisse de femmes catholiques, la Commission suisse Justice et Paix et Curaviva, l'Association des homes et institutions sociales suisses.

La pauvreté doit être un thème politique central

La pauvreté est toujours tabou dans notre Suisse riche. Même si l'économie reprend, la pauvreté ne diminue pas. Caritas est très inquiète de cette évolution: «Par notre travail quotidien, nous savons ce que signifie être pauvre. C'est pourquoi nous nous engageons pour faire de la lutte contre la pauvreté un objectif central de la politique sociale».

Le but de la décennie de lutte contre la pauvreté est d'un côté, de réduire de moitié le nombre de personnes en situation de pauvreté ces dix prochaines années. De l'autre côté, il faut réduire considérablement le risque de voir la pauvreté se transmettre de génération en génération.

Pour cela, il est indispensable que la classe politique et les milieux économiques redoublent leurs efforts dans ce sens. La Confédération doit élaborer une loi-cadre fédérale réglant de manière contraignante le minimum social d'existence et d'intégration. Pour ce faire, la Confédération doit déclarer contraignantes les directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) et définir clairement les compétences pour l'intégration professionnelle et sociale.

La Confédération et les cantons doivent aussi encourager la création d'entreprises sociales. En accord avec l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité et l'aide sociale, les personnes moins qualifiées doivent pouvoir améliorer leur employabilité sur le long terme. «Ainsi, on évitera que des personnes restent sur le bord de la route après la fin de leur travail dans un poste à durée déterminée».

Caritas veut créer 1000 places de travail dans des entreprises sociales

Caritas intensifiera son engagement dans la lutte contre la pauvreté dans plusieurs domaines: Caritas veut élargir massivement son travail de consultation sociale pour les familles en situation de pauvreté, le nombre des Épiceries Caritas sera doublé et finalement, Caritas «va créer des entreprises sociales avec près de 1000 places de travail pour les personnes en fin de droit ou chômeurs de longue durée». De plus, «Nous observerons et analyserons chaque année les efforts de la Confédération et des cantons dans le domaine de la politique de la pauvreté. Elle doit être un thème politique!»

Vous trouverez plus d'informations et de matériel, comme la Déclaration, sur www.caritas-pauvrete.ch